

## Rapport d'activités du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012

### 1. Conseil d'administration, comité exécutif et comité consultatif

#### *Conseil d'administration*

Pour la dernière année d'activités, les membres du conseil d'administration (C. A.) étaient :  
Président : M. Paulin Bouchard, président de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec;

1<sup>er</sup> vice-président : M. Yvan Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière;

2<sup>e</sup> vice-président : M. Yvan Brodeur, président de l'Association des abattoirs avicoles du Québec.

Les autres administrateurs étaient :

Gyslain Loyer, président du Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec;

M. Yves Campeau, 1<sup>er</sup> vice-président des Éleveurs de volailles du Québec;

M. Serge Lefebvre, administrateur de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec;

M. Dominique Martel, vice-président de l'Association des acheteurs de volailles du Québec;

M. Christian Trottier, président de Les Couvoiriers du Québec.

Les administrateurs se sont réunis à 2 reprises au cours de l'année soit le 9 février et le 24 octobre 2012.

#### *Comité exécutif*

Le comité exécutif, formé du président et des deux vice-présidents, s'est réuni à trois reprises soit le 13 janvier, le 29 juin et le 22 octobre 2012.

#### *Comité consultatif*

Durant la période concernée, le comité consultatif s'est réuni à une seule reprise soit le 12 janvier 2012. Le mandat des membres du comité consultatif est d'apporter leur expertise et leur support au conseil d'administration sur des dossiers techniques et d'orientation.

Au cours de la période, les membres du comité étaient :

D<sup>re</sup> Sonja Laurendeau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments

Mme Silke Schantz de l'Association des abattoirs avicoles du Québec

M<sup>me</sup> Sylvie Richard de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière et Les Couvoiriers du Québec

D<sup>r</sup> Ghislain Hébert de l'Association des vétérinaires en industrie animale

M<sup>me</sup> Nathalie Robin des Éleveurs de volailles du Québec

D<sup>re</sup> Martine Boulianne, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal

M<sup>me</sup> Angèle Hudon-Tanguay de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec

D<sup>re</sup> Anne Leboeuf du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

M<sup>me</sup> Brigitte Dubois du Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec

Au cours de la dernière année, M. Marc Bissonnette (AAAQ) et Mme Maryse Labbé (FPOCQ) nous ont quittés. Nous les remercions sincèrement pour leur contribution aux travaux du Comité consultatif au cours des dernières années.

## 2. Formations en biosécurité

Sous l'impulsion du Comité consultatif, l'ÉQCMA travaille depuis 2010 au développement et à la livraison d'une série de formations en biosécurité basées principalement sur les protocoles de biosécurité de l'ÉQCMA afin de sensibiliser les producteurs et les intervenants de la filière avicole québécoise à l'application de telles mesures comme outil de prévention à la propagation des maladies. Au cours de la dernière année, l'ÉQCMA a continué la livraison des trois formations déjà complétées. En voici un sommaire :

Formation	Date	Nombre de participants
<b>Formation en biosécurité pour les visiteurs à la ferme</b>	15 novembre 2011	11
	11 janvier 2012	10
	18 janvier 2012	5
	1 <sup>er</sup> mars 2012	9
	19 avril 2012	9
	<b>Total</b>	<b>44</b>
<b>Formation en biosécurité pour les conducteurs de véhicules de service</b>	18 janvier 2012	12
	27 février 2012	15
	<b>Total</b>	<b>27</b>
<b>Formation pour assistants aux producteurs</b>	7 novembre 2011	9
	9 novembre 2011	16
	1 <sup>er</sup> février 2012	15
	29 février 2012	8
	1 <sup>er</sup> mars 2012	7
	<b>Total</b>	<b>55</b>
	<b>Grand total</b>	<b>126</b>

L'année 2011-2012 a donc été très active au niveau de la livraison de ces formations. De plus, durant la même période l'ÉQCMA a travaillé sur deux autres projets relativement à la biosécurité.

Premièrement, une formation en biosécurité en deux volets a été développée à l'intention des producteurs avicoles et des employés à la ferme. Le premier volet porte sur la biosécurité courante et le deuxième sur celle en situation d'urgence. Ce projet a été réalisé avec la collaboration de D<sup>re</sup> Manon Racicot avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Dr Ghislain Hébert, vétérinaire praticien.

Deuxièmement, l'ÉQCMA a aussi mené un projet de développement d'un guide d'élevage à l'intention des éleveurs de volailles de basse-cour. Une telle ressource adaptée à cette clientèle était inexistante au Québec. Le travail a été mené sous la coordination d'un Comité ad hoc et l'essentiel du travail de recherche et d'écriture a été réalisé par Mme Ghislaine Roch, agronome et D<sup>re</sup> Martine Boulianne de la Faculté de médecine vétérinaire. L'ÉQCMA rendra ce matériel éducatif et de référence accessible sur son site Internet à partir du 14 février 2013.

Toutes ces formations et projets ont pu être réalisés grâce à l'assistance financière du *Programme d'appui à la mise en œuvre de systèmes de biosécurité à la ferme* géré par le CDAQ et financé conjointement par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et le MAPAQ. L'ÉQCMA remercie ces organisations de leur appui à cet égard.

Éventuellement, l'ÉQCMA vise aussi à développer une formation adaptée aux équipes d'attrapeurs d'oiseaux. La réalisation d'un tel projet complèterait le plan global de formation en biosécurité de l'ÉQCMA.

### **3. Laryngotrachéite infectieuse (LTI) et mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum* (MG)**

Entre novembre 2011 et octobre 2012, l'ÉQCMA a été impliquée dans la gestion d'une seule éclosion de laryngotrachéite infectieuse déclarée le 4 juillet 2012. Cette éclosion a impliqué deux fermes dans la région de Lanaudière et ayant un lien épidémiologique entre elles. Après deux cycles de vaccination, la biosécurité rehaussée a été levée le 15 novembre 2012.

Au cours de la dernière année, l'ÉQCMA a poursuivi sa collaboration avec les fédérations et syndicats concernés pour rendre obligatoire la déclaration par les producteurs de tout cas suspect ou confirmé d'une maladie à déclaration obligatoire (MADO), de LTI ou de MG. Cette obligation de déclaration sera aussi accompagnée de mesures de biosécurité à respecter. Pas moins de cinq rencontres ont eu lieu au cours de l'année pour convenir de la stratégie à adopter et développer une première ébauche des modifications proposées aux règlements de production des fédérations et syndicats concernés. Nous continuons les travaux au cours de la prochaine année et souhaitons que ce dossier puisse se concrétiser en 2013.

#### **4. Régime d'indemnisation**

Grâce à l'assistance financière d'AAC par l'intermédiaire du *Programme canadien d'adaptation agricole* géré par le CDAQ, l'ÉQCMA a amorcé au printemps 2012 une étude de faisabilité pour explorer la possibilité de mettre en place un régime d'indemnisation. Pour ce faire, les services de René Laporte et Associés, une entreprise spécialisée en gestion de risque et d'assurances, ont été retenus. Un tel régime permettrait à l'ÉQCMA d'être mieux pourvu financièrement pour toute intervention en situation de crise sanitaire. Dans les cas de MADO, les fonds pourraient servir à couvrir les frais de biosécurité sur les fermes infectées et les fermes dans la zone de biosécurité rehaussée (ex. 10 km) de même que les frais de lavage et désinfection des fermes infectées.

Dans les cas de LTI ou de MG, le même fonds pourrait servir à ordonner l'abattage de tout troupeau où il y a une éclosion et le producteur serait compensé pour ses pertes et coûts. L'objectif de cette approche serait d'éradiquer rapidement la maladie et éviter d'avoir à maintenir une biosécurité rehaussée pendant 4 à 5 mois, ce qui engendre des dépenses significatives pour plusieurs intervenants de l'industrie. Une telle stratégie minimiserait non seulement les coûts de biosécurité rehaussée sur de longues périodes mais réduirait aussi les risques de propagation de la maladie. Les travaux se poursuivront en 2013.

#### **5. Outil géomatique**

Un dernier projet qui aura un impact important sur la gestion future de cas de maladies pour lesquelles l'ÉQCMA intervient a été réalisé en 2012. Ce projet portait sur le développement d'un outil géomatique, c'est-à-dire de la combinaison d'un logiciel d'information géographique (SIG) avec des bases de données afin de produire des cartes permettant de localiser géographiquement les fermes avicoles commerciales du Québec de même qu'une multitude d'intervenants du secteur. Cet outil informatique permettra à l'ÉQCMA de déterminer plus rapidement et efficacement une zone géographique à risque et l'identification des fermes et autres intervenants du secteur avicole dans cette zone afin de mettre en œuvre une biosécurité régionale dans tout cas de maladie infectieuse telle que LTI, MG ou une maladie à déclaration obligatoire sur le territoire du Québec.

Pour s'assurer du succès du projet, l'ÉQCMA a fait appel au Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique (GREZOSP) qui a une expertise reconnue dans les SIG. Tout le travail de géopositionnement de chaque ferme et de chaque intervenant, c'est-à-dire la détermination de leur longitude et latitude, a été réalisé en collaboration étroite avec les fédérations et syndicats concernés pour les producteurs et l'AQINAC pour les meuniers et les couvoiriers membres de Les Couvoiriers du Québec. L'ÉQCMA a complété le travail pour tous les autres intervenants inclus dans la base de données. Une entente de partage et de confidentialité des informations concernant les producteurs avicoles a été conclue entre l'ÉQCMA et les fédérations/syndicats concernés.

Cet outil est maintenant opérationnel. Une formation a été donnée au coordonnateur de l'ÉQCMA et cinq employés des ÉVQ (2), de la FPOCQ (2) et du SPOIQ (1) à la fin octobre.

L'outil géomatique et la base de données de l'ÉQCMA sur les producteurs et intervenants du secteur avicole québécois est en processus d'être téléchargée sur un serveur externe qui sera accessible à distance par Internet avec un accès sécurisé. Cette étape additionnelle au projet a été complétée au début 2013. Ce projet a aussi pu être réalisé grâce à l'assistance financière du *Programme d'appui à la mise en œuvre de systèmes de biosécurité à la ferme*.

## **6. Membres associés**

Dans ses statuts, l'ÉQCMA a créé une classe de membres associés, sans frais de cotisation, permettant à toute organisation intéressée à ses activités de s'enregistrer afin de recevoir son rapport annuel d'activités et autres documents d'information (p. ex. : communiqués dans les cas de LTI et MG), d'être informée et invitée à d'éventuelles activités de formation et même, dans certains cas, de participer aux activités de comités *ad hoc* ou permanents. Les membres associés sont aussi invités à participer à la réunion annuelle de l'ÉQCMA.

Les membres associés qui se sont joints à l'ÉQCMA en 2012 sont :

Dre Estela Cornaglia  
Fédération de producteurs des races patrimoniales du Québec  
Jolco Équipements Inc.

## **7. Communications et activités de diffusion**

### **7.1 Site Internet**

Au cours de la période d'activité, l'ÉQCMA a mené un projet de développement d'un site Internet qui lui permettrait d'améliorer davantage son rayonnement. Ce site permettra de rejoindre plus facilement les publics cibles que ce soit pour la ligne d'urgence, les protocoles et le matériel de formation en biosécurité de même que pour des informations détaillées sur les maladies ciblées par une intervention de l'ÉQCMA. De plus, le site comprendra un volet extranet qui sera accessible (avec accès sécurisé) à tous les membres des équipes d'intervention de son Plan de mesures d'urgence afin que ceux-ci aient accès en tout temps à la documentation la plus à jour concernant une intervention contre toute éclosion éventuelle de maladie à déclaration obligatoire. Le site sera accessible à [www.eqcma.ca](http://www.eqcma.ca) à partir du 14 février 2013.

## 7.2 Activités de diffusion

L'ÉQCMA a participé à quelques activités lui ayant permis de mieux faire connaître son mandat, ses activités et ses réalisations. Voici la liste des activités de diffusion réalisées entre le 1<sup>er</sup> novembre 2011 et le 31 octobre 2012:

- 22 février 2012 : présentation sur l'ÉQCMA et ses activités aux secrétaires régionaux de la volaille qui collaborent à la mise à jour du contenu des trousseaux d'urgence de l'ÉQCMA
- 26 avril 2012 : présentation sur le projet de Régime d'indemnisation à l'Association des éleveurs de canards et oies du Québec
- 28 mai 2012 : présentation sur le projet d'outil géomatique de l'ÉQCMA au Comité volaille de l'AQINAC
- 29 juin 2012 : présentation sur l'ÉQCMA et ses activités à la sous-ministre adjointe de la Direction générale de la santé animale et de l'inspection des viandes du MAPAQ
- 23 octobre 2012 : présentation sur l'ÉQCMA comme exemple de partenariat réussi à l'assemblée annuelle de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

L'ÉQCMA a aussi bénéficié d'une visibilité intéressante sur ses activités en biosécurité par l'intermédiaire des articles suivants parus dans des médias écrits du secteur agricole :

La Terre de chez nous, *La biosécurité, c'est pour les visiteurs aussi*, édition du 14 mars 2012  
Bulletin des agriculteurs, *On a eu chaud! Dossier santé animale*, édition d'avril 2012



Martin C. Pelletier, agr., MBA  
Coordonnateur

Le 9 février 2013